

LA FÉMINISATION DU SPORT FÉDÉRAL : UNE AFFAIRE DE PETITES ET JEUNES FILLES ?

[Marie-Carmen Garcia, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo](#)

Presses de Sciences Po | « Agora débats/jeunesses »

2022/1 N° 90 | pages 71 à 85

ISSN 1268-5666

ISBN 9782724637175

DOI 10.3917/agora.090.0071

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2022-1-page-71.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?

Marie-Carmen Garcia, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo

INTRODUCTION

Le « sport féminin¹ » constitue une thématique centrale des politiques publiques intéressées par l'égalité entre les sexes, l'intégration sociale ou encore la santé. Le monde sportif est en effet éminemment masculin (Mennesson, Forté, 2018). Et, bien que certaines activités physiques et sportives (APS), comme le basket-ball, la natation ou la gymnastique, aient été précocement investies par les femmes (Chavinier, 2008 ; Froissart, 2014), d'autres, plus nombreuses, comme le football, la boxe ou le cyclisme (Prudhomme-Poncet, 2003 ; Mennesson, 2005 ; Terret, 2003), ont fait l'objet de fortes résistances institutionnelles à l'encontre des femmes. Le genre [système qui organise les relations [notamment de pouvoir] entre les sexes ; les normes et les représentations de la féminité, de la masculinité et de la sexualité]² travaille profondément le champ sportif.

Une analyse des données produites par le ministère des sports en 2020³ à partir d'un recensement des licences⁴ dans les fédérations sportives françaises par sexe de 2012 à 2017 témoigne de cet héritage (voir tableau 1, p. 74). Ainsi, en 2017, les pratiques où les femmes demeurent fortement minoritaires sont celles qui ont été durablement hostiles à leur engagement, comme le football et le rugby (7,4 % et 8,4 % de femmes) pour les sports collectifs, le cyclisme (10,5 % de femmes) pour les sports individuels, la boxe (26,9 % de femmes) pour les sports d'opposition. Seule une minorité d'APS concerne très majoritairement des femmes, comme la danse (85,6 %), les sports de glace (87 %), la gymnastique (81,5 %) et l'équitation (83 %). Alors

1. Nous parlerons, dans la suite de cet article, de sport des femmes/filles ou pratiqué par des femmes/filles pour éviter d'une part de renvoyer les femmes à une spécificité et, d'autre part, afin que la population ciblée (ici les femmes ou les filles) ne se confonde avec la façon de qualifier le sport (une façon féminine ou masculine de pratiquer le sport) [Ottogalli-Mazzacavallo *et al.*, 2021].

2. Pour une découverte du genre en sociologie, Isabelle Clair (2012) propose une mise en perspective des différentes traditions d'étude contextualisées.

3. INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, 2020.

4. Une licence sportive permet de participer aux activités sportives et à la vie associative de la fédération sportive. Un certificat médical est notamment nécessaire pour l'obtenir.

même que l'engagement des Françaises⁵ dans les APS progresse significativement, le genre structure encore fortement le champ sportif. Cela se traduit dans les données 2020 du ministère des sports par une augmentation de 8,1 % des licences féminines entre 2012 et 2017 contre une progression de 2,5 % des licences masculines sur la même période (ainsi, les femmes sont passées de 37 % à 38,3 % des licencié-e-s en cinq ans, soit une progression de 1,3 point). Cette progression n'est cependant pas linéaire et si les données montrent un désengagement des jeunes du sport fédéral, il concerne de manière quasi équivalente filles et garçons.

À partir de ces constats, cet article met en question l'idée communément admise selon laquelle les filles se désengageraient massivement du sport fédéral à l'adolescence en raison du changement hormonal ou d'un déplacement de leurs centres d'intérêts. En effet, comme nous le verrons, c'est durant l'enfance que se construit le différentiel sexué en faveur des garçons dans le domaine sportif. À l'adolescence, l'écart entre les sexes tend même à se réduire pour se renforcer légèrement

entre 20 et 25 ans. En étudiant les données fournies par le ministère des sports, nous montrerons d'abord que les femmes font de plus en plus de sport en fédérations. Ensuite, nous nous attacherons à expliquer que la surreprésentation des hommes parmi les jeunes pratiquants dans les fédérations sportives est un effet des socialisations⁶ enfantines et non pas de l'adolescence des filles.

La surreprésentation des hommes parmi les jeunes pratiquants dans les fédérations sportives est un effet des socialisations enfantines et non pas de l'adolescence des filles.

PRÉCISION MÉTHODOLOGIQUE

Cet article est issu d'une analyse qualitative des classements statistiques élaborés par le ministère des sports en 2021⁷. Le ministère a produit des données par sexes, âges, sports et « familles de sports »⁸, mais nous n'avons aucune indication concernant les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), les niveaux d'études ou les localisations géographiques des licencié-e-s. Il n'est donc pas possible d'analyser les variations sociosexuées des engagements et désengagements sportifs.

5. L'usage des termes « Français-e-s » ou « population française » renvoie ici à l'ensemble des hommes et des femmes qui habitent en France.

6. Cet article s'inscrit dans le sillage théorique de la sociologie des dispositions (Lahire, 1998).

7. Financement du ministère des sports en 2021 (convention avec le laboratoire L-Vis) pour la production d'une analyse des données sur les licencié-e-s réalisée par Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Marie-Carmen Garcia en collaboration avec Mme Muriel Faure, chargée de mission sport et mixités au ministère des sports. Un rapport non encore public a été rendu au ministère en mai 2021.

8. Cette classification a été utilisée dans l'*Atlas des éducateurs sportifs déclarés* réalisé en 2015 par le Pôle ressources des sports de nature (www.sportsdenature.gouv.fr/).

En ce qui concerne les catégories d'âge, nous nous en tiendrons à celles proposées par le ministère⁹. Toutefois, une approche en termes de socialisation implique le recours à des âges socialement construits tels que « enfance », « jeunesse », « adolescence » ou « adulte ». Ces catégories renvoient à des rôles sociaux, des contextes, des logiques et des modalités de socialisation variables selon le sexe, la classe sociale ou la race (au sens de processus de racialisation). En ce qui concerne la jeunesse, on suivra ici la proposition d'Olivier Galland (2017) qui la définit comme une phase de préparation aux rôles adultes, la distinguant de l'enfance par le fait que les jeunes ont acquis une autonomie relative à l'égard de leurs parents (ou tuteur/trice-e), qui s'exprime notamment à travers une culture juvénile spécifique et le choix des ami-e-s hors du contrôle des parents. Nous userons ainsi ici du terme « enfants » quand il sera question d'individus âgés de 5 à 9 ans (inclus) et de « jeunes » (ou « adolescent-e-s ») lorsqu'il est question des individus ayant entre 10 et 19 ans. Ces bornes d'âges correspondent aux catégories du ministère et sont proches des âges de la vie socialement produits, bien que « l'adolescence » soit soumise selon le sexe et le milieu social à des variations d'âge d'entrée entre 10 et 12 ans (Mardon, 2021).

LA FÉMINISATION RELATIVE DU SPORT FÉDÉRAL

Si, en 1967, 29 % des femmes déclaraient ne pratiquer aucune activité physique ou sportive (Louveau, 2004), en 2010, elles étaient 87 % à dire pratiquer une APS (Lefèvre, Thiery, 2010). Aujourd'hui, l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) dont les résultats seront publiés au cours de l'année 2022 montre que la pratique sportive des femmes poursuit sa progression (Lefèvre, Raffin, 2020), si bien qu'il y aurait quasiment autant de femmes que d'hommes déclarant faire une activité physique ou sportive. Pour autant, nombreuses sont les études, depuis trente ans, attestant que le type de pratiques investies, ainsi que les modalités de ces pratiques (fréquence de pratiques, niveau d'engagement, motivation, etc.) diffèrent selon le sexe (Guérandel, 2016). Le monde sportif reste en effet éminemment masculin et ce phénomène est encore saillant, en 2017, à l'intérieur de cinq sous-familles de sports caractérisées par une baisse du nombre de femmes licenciées (voir tableau 1, p. 74) : activités de la forme et de la force, activités nautiques, activités terrestres, sports de raquettes, sports duels.

Hormis ces cinq sous-familles enregistrant une baisse des licences de femmes, la tendance générale est plutôt à l'augmentation du nombre de femmes dans les fédérations. Ainsi, sept familles (sur huit identifiées) et treize sous-familles de sport (sur dix-huit identifiées) voient le nombre relatif

⁹. Ces catégories sont les suivantes : 4-8 ans ; 5-9 ans ; 10-14 ans ; 15-19 ans ; 20-29 ans ; 30-34 ans ; 35-39 ans ; 40-44 ans ; 45-49 ans ; 50-54 ans ; 55-59 ans ; 60-69 ans ; 70-74 ans ; 75-79 ans ; 80 ans et plus.

TABLEAU 1. RÉCAPITULATIF DE L'ÉVOLUTION DES LICENCES SPORTIVES FÉMININES ET MASCLININES, TOUS ÂGES CONFONDUS, ENTRE 2012 ET 2017 PAR FAMILLE ET SOUS-FAMILLE D'ACTIVITÉS

Familles et sous familles d'activités	Évolution de la part de licences entre 2012 et 2017		Évolution brute du nombre de licences entre 2012 et 2017	
	F	H	F	H
Activités d'expression, de la forme et de la force	+1,5 %	-1,9 %	+12 265	-2 758
Activités de la forme et de la force	-2,4 %	-21 %	-356	-7 564
Activités gymniques et d'expression	+1,6	+4,3 %	+12 621	+4 806
Généraliste*	+7,8 %	-10,9 %	+62 593	-89 086
Personnes handicapées	+32,1 %	+27,5 %	+6 284	+11 539
Sport scolaire et universitaire	+16,4 %	+11,9 %	+207 149	+182 252
Sport scolaire	+16,2 %	+12,6 %	+196 189	+178 491
Sport universitaire	+21,3 %	+3,2 %	+10 960	+3 761
Sports collectifs	+19 %	+7,1 %	+101 421	+204 173
Sports collectifs glace	+26,9 %	+7,3 %	+509	+1 314
Sports collectifs grands terrains	+45,4 %	+3,5 %	+61 110	+79 264
Sports collectifs petits terrains et salles	+10 %	+19,5 %	+39 802	+123 595
Sports de nature	-2,8 %	-10 %	-30 305	-108 915
Activités aériennes	+10,7 %	-0,9 %	+1 235	-966
Activités nautiques	-7,6 %	-23,7 %	-14 593	-107 597
Activités terrestres	-2 %	-0,1 %	-16 947	-352
Sports d'opposition	+4,0 %	-3,5 %	+35 011	-63 177
Arts martiaux	+11 %	-4,1 %	+29 774	-27 480
Sports de combat	+51 %	+2,5 %	+25 362	+4 173
Sports duels	-19,9 %	-3,5 %	-2 885	-1 608
Sports de raquettes	-4,0 %	-3,5 %	-17 240	-38 262
Sports individuels	+14,2 %	+7,7 %	+77 952	+108 833
Activités aquatiques	+5,2 %	+14 %	+9 711	+22 694
Activités athlétiques	+39,8 %	+11,8 %	+56 004	+31 569
Activités d'adresse, précision	+5,4 %	+6 %	+1 1543	+53 474
Sports mécaniques	+8,9 %	+1,2 %	+693	+1 095
Total (toutes familles confondues)	+8,1 %	+2,5 %	+472 369	+242 860

Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et des clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, 2020.

* Les « sports généralistes » regroupent des fédérations se caractérisant par le rassemblement de licencié·e·s selon des affinités (sociales, politiques, religieuses) autour d'activités physiques d'entretien et/ou de pratiques omnisportives.

La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?

75

de femmes augmenter. Si cette augmentation des femmes dans le sport est sous-tendue par une évolution des pratiques sociales et des transformations des représentations des sexes, elle est également le produit des politiques publiques : toutes les fédérations concernées ont connu des politiques volontaristes de féminisation depuis 2012 (Vareta, 2017).

Cela dit, la relative féminisation du sport fédéral ne s'explique pas seulement par un accroissement du nombre de femmes en son sein. Elle tient aussi au ralentissement de la progression du nombre d'hommes licenciés. Entre 2012 et 2017, ce nombre a en effet stagné, alors que, parallèlement, les licences de femmes augmentaient¹⁰ : +1,6 % de licences féminines contre +0,7 % de licences masculines en 2012-2013 ; nombre stable de licences féminines contre -0,1 % de licences masculines en 2013-2014 ; +1,9 % de licences féminines contre +0,1,0 % de licences masculines 2014-2015 ; +2,4 % de licences féminines contre un nombre stable de licences masculines entre 2015-2016.

Ce constat corrobore les observations réalisées depuis plusieurs années concluant à un attrait de plus en plus fort des Français-e-s pour les pratiques hors encadrement (Chaix, Chaviner-Réla, 2015). Il a pour effet une désaffection des pratiques institutionnalisées – notamment dans les milieux populaires – qui n'est pas neutre du point de vue du sexe (Faure, Garcia, 2005). En effet, si les hommes ont plutôt une appétence socialement construite pour l'autodidaxie et l'apprentissage entre pairs, il en va autrement pour les femmes qui, d'une manière générale, sont socialement disposées à préférer se former en étant guidées et encadrées (Faure, Garcia, 2005 ; Cromer, 2005 ; Rouyer *et al.*, 2010). Ce processus est à prendre en considération pour comprendre le tassement du nombre de licences chez les hommes et, par effet grossissant, son augmentation chez les femmes.

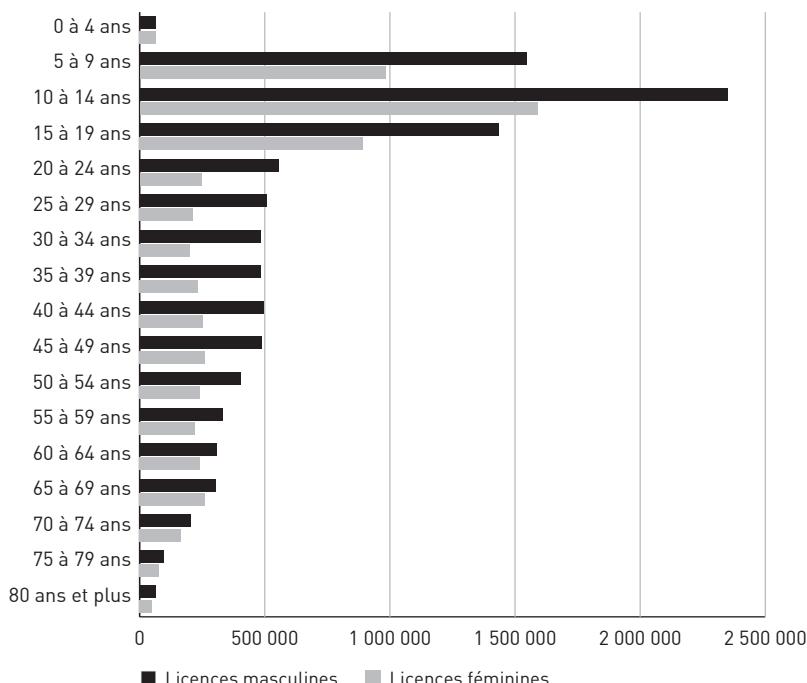
Cette vision d'ensemble mérite cependant d'être affinée en tenant compte des âges. En effet, comme nous l'avons dit, il est communément admis dans les structures institutionnelles chargées de la jeunesse ou du sport ainsi qu'à l'école que les filles abandonnent massivement leurs pratiques aux alentours de 14 ans (Gleizes, Penicaud, 2017). La désertion relative des pratiques encadrées chez les hommes nous conduit à interroger ce qui se passe à l'adolescence non seulement en comparant le nombre de filles et de garçons faisant du sport à un âge donné, mais aussi et surtout l'évolution de leur nombre au fil des âges. Ainsi, dans la suite de cet article, nous analyserons le différentiel filles/garçons aux âges de l'enfance et de l'adolescence (voir graphique 3, p. 80) en suivant l'hypothèse que, proportionnellement à leur nombre durant l'enfance, les filles ne sont guère plus nombreuses que les garçons à cesser le sport fédéral à l'adolescence.

¹⁰. Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, 2020.

ENFANCE ET ADOLESCENCE : MOMENTS CLÉS DE PRODUCTION DU DIFFÉRENTIEL SEXUÉ DANS LE SPORT**Le surengagement des garçons durant l'enfance**

En 2017, les filles et les garçons âgé·e·s de 0 à 4 ans sont inscrits toutes fédérations sportives confondues, dans des proportions équivalentes (66 067 filles pour 63 372 garçons, soit 51 % des licenciées dans cette classe d'âge). Si les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons dans les fédérations olympiques (33 330 contre 32 425), cela tient à leur adhésion plus massive dans les activités à forte connotation féminine : l'équitation, les sports de glace et la gymnastique. Dans les fédérations multisports, elles sont plus nombreuses à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV), la Fédération française entraînement physique moderne (FFEPMM),

GRAPHIQUE 1. NOMBRE DE LICENCES FEMMES ET HOMMES EN FONCTION DES CATÉGORIES D'ÂGE EN 2017



Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, 2020.

Note de lecture : parmi la catégorie d'âge des 5 à 9 ans, en 2017, il y a 1 547 072 licences masculines et 982 465 licences féminines, toutes fédérations sportives confondues.

La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?

77

la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) et la Fédération française du sport travailliste (FFST). Ces fédérations regroupent des pratiques à forte connotation socioculturelle ou de « santé », dont les valeurs sont en congruence avec les valeurs dominant les socialisations féminines (Mardon, 2006). Certaines sous-familles d'activités sont, en revanche, nettement pratiquées par les garçons de cette catégorie d'âge : les sports de grands terrains (72 % de garçons), les sports d'opposition (68 % de garçons) et les pratiques athlétiques (64 % de garçons). Ces sports sont traditionnellement masculins même si les pratiques athlétiques semblent attirer de plus en plus de filles. Ainsi, si un certain équilibre numérique entre les sexes est maintenu chez les enfants, la division sexuée des APS y est déjà à l'œuvre, et ce de manière très précoce.

Quantitativement cependant, le premier différentiel filles/garçons se manifeste dans la tranche des 5-9 ans. À cet âge, les garçons sont massivement inscrits dans des activités sportives (1,7 fois plus que les filles), notamment les pratiques sportives olympiques (2 fois plus que les filles). Alors qu'ils sont plus de 1,5 million – dont plus d'un million dans les sports olympiques –, les filles ne sont que 982 465 – dont 499 847

dans les sports olympiques et 458 073 dans les structures multisports : Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), Union sportive des cheminots de France (USCF), Union française des œuvres laïques et d'éducation physique (UFOLEP), Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV), etc.

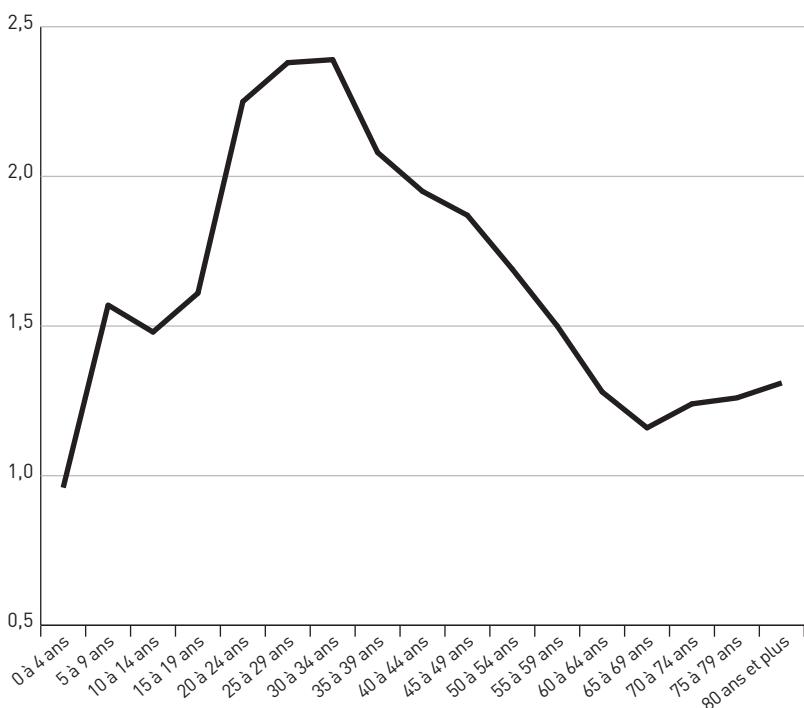
Ce différentiel statistique de plus de 500 000 licences se renforce ensuite chez les 10-14 ans, où les garçons demeurent toujours plus nombreux à prendre une licence sportive (804 075 licences en plus chez les garçons contre plus de 607 382 chez les filles). Ainsi, toutes disciplines confondues, le différentiel de licences entre les filles et les garçons atteint son apogée numérique dans cette classe d'âge avec 761 300 licences d'écart (soit 1,48 fois plus de garçons) au moment de l'entrée dans l'adolescence¹¹

Quantitativement, le premier différentiel filles/garçons se manifeste dans la tranche des 5-9 ans. À cet âge, les garçons sont massivement inscrits dans des activités sportives (1,7 fois plus que les filles), notamment les pratiques sportives olympiques (2 fois plus que les filles).

¹¹. Cette tendance générale à un moindre engagement des filles entre 5 et 14 ans est sujette à l'emprise du genre (et donc à une variabilité des écarts filles/garçons en fonction des activités sportives). Ainsi, parmi les sports olympiques, les filles sont surreprésentées par rapport à la moyenne de leur classe d'âge dans les sports de glace, la gymnastique, l'équitation (tous trois avec plus de 80 % de filles), la natation, le volley-ball, l'haltérophilie-musculation, l'athlétisme, le triathlon, la voile, le canoë kayak et le pentathlon. Le moindre engagement des filles en général reste néanmoins structurant, compte tenu de son ampleur quantitative, d'un différentiel femmes/hommes qui se prolonge sur l'ensemble des classes d'âge, malgré l'existence, parfois, d'une progression de licencié-e-s d'une classe d'âge à l'autre plus soutenue du côté des filles). À titre d'exemple, les licences féminines dans la classe d'âge des 10-14 ans progressent de 62 % par rapport à la classe d'âge précédente des 5-9 ans, alors que chez les garçons la progression est de 52 %. Cette progression relative des filles au sein de la catégorie de sexe ne permet cependant pas de rattraper le différentiel filles/garçons construit dès la catégorie des 5-9 ans.

(voir graphique 1, p 76). Ces données confirment les précédentes études sur les pratiques des jeunes : les garçons, en règle générale, pratiquent plus fréquemment que les filles. Les données nuancent cependant l'idée que cet écart s'accroît avec l'âge (Louveau, 2004). Effectivement, si l'écart filles/garçons se construit en faveur des garçons dès la classe des 5-9 ans, celui-ci reste relativement stable jusqu'à l'âge adulte. Entre 20 et 35 ans, dans une tranche d'âge de désaffection générale des licencié·e·s, l'écart femmes/hommes est en proportion (et non numériquement) le plus important (les hommes sont 2,34 fois plus nombreux que les femmes). Il faut attendre les tranches d'âge après 35 ans pour voir se réduire cet écart comme le montraient Olivier Aubel, Brice Lefevre et Gary Tribou en 2008, et revenir aux proportions établies pendant l'enfance (voir graphique 2 ci-dessous).

GRAPHIQUE 2. ÉCART ENTRE LE NOMBRE DE LICENCES FEMMES ET HOMMES SELON LA CATÉGORIE D'ÂGE (EN 2017)



Source INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, 2020.

Note de lecture : parmi la catégorie d'âge des 5 à 9 ans, le différentiel de licences entre les licences féminines et masculines est de 1,57. Ou dit autrement, dans cette catégorie d'âge, les licences masculines sont 1,57 fois plus nombreuses que les licences féminines.

La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?

79

Ainsi, c'est entre 5 et 14 ans que les garçons surinvestissent le sport fédéral. Une comparaison entre le nombre de filles et de garçons licencié·e·s tend, de ce fait, à laisser croire que les filles abandonnent le sport beaucoup plus souvent. Or, il n'en est rien : les garçons « décrochent » en proportion pratiquement égale à celle des filles, mais la supériorité numérique des garçons, construite durant l'enfance, perdure. C'est pourquoi le différentiel entre filles et garçons durant la jeunesse doit être analysé à la lumière des socialisations enfantines. Ces dernières constituent les processus au cœur desquels se construit, précocement et durablement, la différence des sexes dans le sport, alors que l'adolescence ne présente, selon nos données, aucune particularité de ce point de vue.

Ainsi, c'est en reprenant les trois principales logiques sociales qui expliquent la faible inscription des petites filles dans le sport encadré que l'on peut construire des hypothèses explicatives concernant les différences de pratiques sportives selon le sexe à l'adolescence et à l'âge adulte. Premièrement, ce sont les parents des classes moyennes et favorisées qui inscrivent le plus souvent leurs enfants dans des activités sportives. Dans les milieux populaires, cette pratique est moindre et elle ne concerne quasiment que les garçons (Nicaise *et al.*, 2020). Deuxièmement, dans les milieux sociaux relativement bien dotés culturellement, même si les parents disent favoriser chez leurs enfants des deux sexes des activités artistiques et sportives, dans les faits les premières sont dévolues aux filles et les secondes aux garçons (Octobre, 2005). Troisièmement, quand les petites filles déclarent faire du sport, il s'agit plus souvent de « sports féminins » parmi lesquels la danse tient une place centrale (Mennesson, 2011). Or, les pratiques de danse privilégiées sont la danse classique ou le modern jazz, activités qui ne font pas partie du système fédéral du sport. Ces trois logiques sont au principe d'un différentiel sexué précoce construit par et dans les familles à un moment où l'école, deuxième instance socialisatrice d'importance, ne propose pas d'activités proprement sportives aux enfants. De fait, l'école intervient relativement tardivement dans ce domaine, les différences sexuées soulignées ici se construisant dès l'âge de 5 ans.

Dans les milieux sociaux relativement bien dotés culturellement, même si les parents disent favoriser chez leurs enfants des deux sexes des activités artistiques et sportives, dans les faits les premières sont dévolues aux filles et les secondes aux garçons.

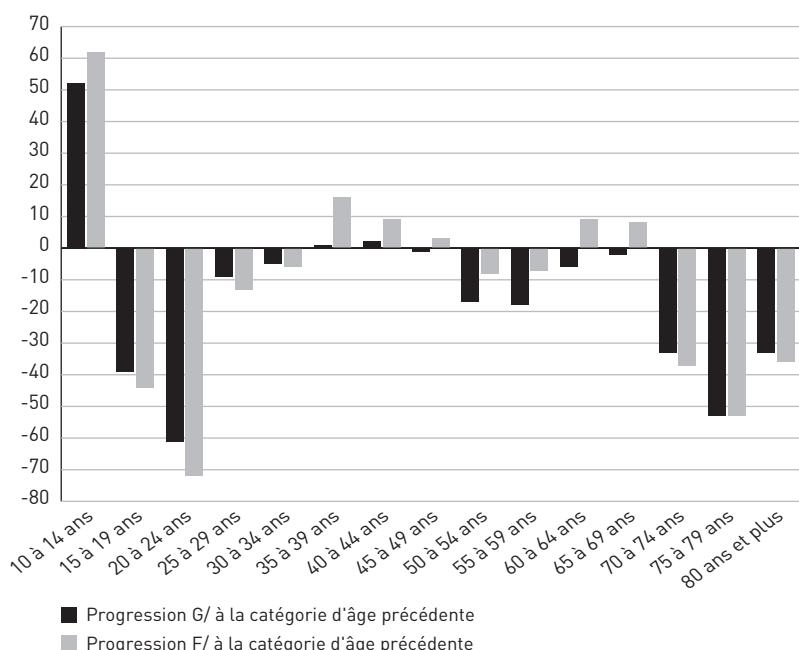
Le décrochage sportif des filles et des garçons durant l'adolescence

Comme nous venons de le montrer, l'engagement sexuellement différencié durant l'enfance et l'adolescence en faveur des garçons tend à se creuser entre 14 et 25 ans. Si plusieurs études constatent que les jeunes font en moyenne de plus en plus de sport (Augustin, Fuchs, 2014 ; Gleizes, Penicaud, 2017),

la problématique de l'« abandon » sportif au moment de l'adolescence demeure pérenne au fil des années. Ainsi, d'après l'enquête réalisée par l'Observatoire du sport FPS/Ipsos en 2007, un peu plus de la moitié des adolescent·e·s interrogé·e·s ont abandonné la pratique d'une ou plusieurs activités sportives et 40 % d'entre elles et eux ont abandonné toute pratique sportive.

Ce constat n'est pas nouveau (Mignon, 2008 ; Bruyn, Le Mancq, 2008). Les données fournies par le ministère des sports en 2020 – bien que susceptibles de nombreuses critiques (Lafabregue, 2007) –, autorisent cependant un nouveau regard sur ce phénomène. Effectivement, si la classe d'âge des 15-19 ans enregistre une diminution conséquente du nombre de licences (-41 % par rapport aux effectifs de la classe précédente), il s'avère que l'écart entre les filles et les garçons est assez faible (-39 % pour les garçons et -44 % pour les filles) et permet de nuancer l'idée « de forts écarts de pratiques entre les jeunes femmes et les jeunes hommes » (Gleizes, Penicaud, 2017),

GRAPHIQUE 3. PROGRESSION DES LICENCIÉ·E·S D'UNE CLASSE D'ÂGE PAR RAPPORT À LA PRÉCÉDENTE EN 2017



Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, 2020.

Note de lecture : le nombre de licences masculines de la classe d'âge des 10 à 14 ans progresse de 52 % par rapport aux données de la classe d'âge précédente. Entre les mêmes catégories d'âge, la progression des licences féminines est de 10 points plus forte.

sans pour autant remettre en cause le fait que l'abandon définitif touche principalement les jeunes filles (Mignon, 2008). Si les femmes arrêtent plus souvent la pratique sportive fédérale que les hommes (Bruyn, LeMancq, 2008), cela concerne davantage les jeunes adultes entre 20 et 29 ans (-65 % pour les 20-24 ans dont -72 % chez les femmes et -61 % chez les hommes et -10 % pour les 25-29 ans dont -13 % chez les femmes et -9 % chez les hommes) au moment où se joue une transformation des configurations scolaires, familiales et/ou professionnelles (voir graphique 3, p. 80).

Le décrochage sportif à l'adolescence n'est pas le fait uniquement des filles. À 14 ans, les garçons quittent aussi massivement le sport fédéral. Ces abandons peuvent être expliqués d'abord par l'autonomisation des loisirs. Les adolescents tendent en effet à préférer les activités entre pairs aux activités en institution (Détrez, 2014). Ensuite, le décrochage le plus fort s'opère après 20 ans pour les deux sexes. Des transformations notables du rapport aux loisirs, liées à l'entrée sur le marché du travail, à la conjugalité ou à la parentalité, constituent les explications les plus plausibles. Cela dit, on ne « devient pas adulte » de la même manière selon que l'on est une femme ou un homme, selon le milieu social d'origine, la profession ou son absence, le capital scolaire ou encore la socialisation sportive enfantine. Par exemple, les femmes et les hommes ne vivent pas de la même façon le rapport au corps, l'expérience des discriminations et du sexisme dans le champ du sport, l'impact des sociabilités, la gestion de l'économie domestique, leurs conditions matérielles d'existence, les relations entre vie professionnelle et vie privée (Dalud-Vincent *et al.*, 2021).

En définitive, nos analyses ouvrent des perspectives heuristiques à propos des logiques de production de la sexuation du champ sportif mais aussi et surtout de sa structuration genrée interreliée aux processus de socialisations sexués. Si les filles ne sont guère plus décrocheuses que les garçons à l'adolescence, cela laisse penser que leurs socialisations sportives (quand elles existent) sont aussi, voire plus, consolidées que celles des garçons, d'une part, et, d'autre part, qu'il convient de s'intéresser de près aux processus de production du différentiel d'engagement selon le sexe chez les « grands enfants » (entre 8 et 12 ans).

CONCLUSION : DOUCEMENT MAIS SÛREMENT, LES FILLES PROGRESSENT

Si les données étudiées attestent une sous-représentation des jeunes filles et femmes par rapport aux hommes dans les fédérations sportives françaises, force est de constater qu'entre 2012 et 2017, un rattrapage a été à l'œuvre. Ainsi, la progression des licencié·e·s sportif·ve·s est principalement le fait de l'adhésion des femmes (progression de 8,1 % des licenciées) qui investissent des bastions de masculinité comme les sports collectifs (+19 %),

particulièrement ceux de grands terrains (+45,4 %) ; les sports de combat (+51 %) et les sports individuels (+14,2 %), et particulièrement les activités athlétiques (+39,8 %). Les données révèlent également l'intérêt d'une analyse plus fine par tranche d'âge et l'impact structurant des socialisations enfantines et juvéniles sur la division sexuée des pratiques sportives fédérales des jeunes. Ainsi, le différentiel femmes/hommes se construit avant 14 ans du fait d'un surinvestissement des garçons et des analyses qualitatives seraient nécessaires pour comprendre les leviers de ces évolutions.

■ BIBLIOGRAPHIE

- AUBEL O., LEFÈVRE B., TRIBOU G.**, 2008, *Sports et sportifs en France. Points de repères issus de l'Observatoire du sport FPS/IPSOS 2007*, Éditions de la Fédération professionnelle des entreprises de sport et des loisirs.
- AUGUSTIN J.-P., FUCHS J.**, 2014, « Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n° 68, p. 61-70.
- BRUYN F. DE, LE MANCQ F.**, 2008, « Les apports de la démographie dans la connaissance des populations sportives », *STAPS*, n° 80, p. 53-72.
- CHAIX P., CHAVINIER-RÉLA S.**, 2015, « Évolution de la demande sociale de sport et remise en cause de la compétition », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n° 3, vol. 54, p. 85-97.
- CHAVINIER S.**, 2008, *La genèse du basket français : conditions de possibilités de la diffusion du basket-ball des États-Unis vers la France : balles perdues, interceptions et passes décisives des protestants américains aux catholiques français (1893-1933)*, Thèse de doctorat en sciences du sport, Université de Paris 11.
- CLAIR I.**, 2012, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- CROMER S.**, 2005, « Vies privées des filles et garçons : des socialisations toujours différentielles ? », in MARUANI M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 192-199.
- CUIN C.-H.**, 2011, « Esquisse d'une théorie sociologique de l'adolescence », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 2, vol. 49, p. 71-92.
- DÉTREZ C.**, 2014, « Les loisirs à l'adolescence : une affaire sérieuse », *Informations sociales*, n° 181, p. 8-18.
- DALUD-VINCENT M., VAYER A., GARCIA M.-C.**, [à paraître 2021], « L'effet différencié des configurations familiales sur la mobilité sociale subjective : une comparaison hommes/femmes », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, n° 1, vol. 17, p. 69-102.

La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?

83

FAURE S., GARCIA M.-C., 2005, *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques*, Paris, La Dispute.

FROISSART T., 2014, « Gymnastiques, ordre du genre et vulnérabilités de la fin du xix^e siècle aux Années folles », in TERRET T. et al., *Sport, genre et vulnérabilité au xx^e siècle*, Rennes, PUR, p. 85-96.

GALLAND O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 42, p. 611-640.

GALLAND O., 2017, « Chapitre 6. De l'enfance à l'âge adulte », in *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, p. 131-178.

GUÉRANDEL C., 2016, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, PUG.

GLEIZES F., PÉNICAUD E., 2017, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *INSEE Première*, n° 1675.

LAFABRÈGUE C., 2007, « De quelques facteurs déterminant le déroulement des carrières de pratiquants au sein d'une fédération sportive. Le cas des véliplanlistes de la Ligue de Bretagne de Voile », *Loisir et Société/Society and Leisure*, n° 2, vol. 30, p. 309-336.

LAHIRE B., 1998, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

LEFÈVRE B., RAFFIN V., 2020, « L'enquête décennale 2020 sur les pratiques physiques et sportives en France : une enquête de statistique publique », Communication au séminaire L-VIS, Villeurbanne.

LEFÈVRE B., THIERY P., 2010, « Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France », *Stats-Info. Jeunesse, sports et vie associative*, n° 10-01.

LOUVEAU C., 2004, « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité », *Cahiers du Genre*, n° 36, p. 163-183.

MARDON A., 2006, *La socialisation corporelle des préadolescentes*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 10.

MARDON A., 2021, *Socialisations sportives. La fabrique des masculinités et des féminités dans les clubs d'escalade durant l'adolescence*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Lille.

MENNESSON C., 2005, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan.

MENNESSON C., 2011, « Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives », *Réseaux*, n° 168-169, p. 87-110.

MENNESSON C., FORTÉ L., 2018, « Gender construction in sports, family habitus and "gender regime" », *Sociology Register*, n° 1, vol. 2, p. 99-112.

Dossier

La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?

84

- MIGNON P.**, 2008, « Introduction à la sociologie de la performance sportive », in *Annuaire de l'EHESS. Comptes rendus des cours et conférences 2006-2007*, p. 637-638.
- NICAISE S., MENNESSON C., BERTRAND J.**, 2020, « Les inégalités sociales de santé dès la petite enfance : le rôle du sport », *Empan*, n° 118, p. 22-31.
- OCTOBRE S.**, 2005, « La fabrique sexuée des goûts culturels. Construire son identité de fille ou de garçon à travers les activités culturelles », *Développement culturel*, n° 150.
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C., NICAISE V., BODET G.**, 2021, « Introduction. Football et femmes en France : une longue route (encore) semée d'embûches... », *STAPS*, n° 131, p. 5-11.
- PRUDHOMME-PONCET L.**, 2003, *Histoire du football féminin au xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- ROUYER V., CROITY-BELZ S., PRÈTEUR Y. (dir.)**, 2010, *Genre et socialisation de l'enfance à l'âge adulte. Expliquer les différences, penser l'égalité*, Toulouse, Erès.
- TERRET T.**, 2003, « Le Tour, les hommes et les femmes. Essai sur la visibilité masculine et l'invisibilité féminine », in PORTE P. ET AL. (dir.), *Maillot jaune. Regards croisés sur les cent ans du Tour de France*, Bayonne, Atlantica éditions, p. 211-238.
- VARETTA F.**, 2017, *L'égalité Femmes/Hommes dans les politiques sportives : l'interministérialité en question*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-Saclay.

■ LES AUTRICES

Marie-Carmen Garcia

marie-carmen.garcia@univ-lyon1.fr

Professeure des universités, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), université Lyon 1, laboratoire L-VIS.

Thèmes de recherche : processus de socialisation articulés aux logiques d'institutionnalisation de pratiques physiques et sportives.

A notamment publié

FAURE S., GARCIA M.-C., 2005, *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques*, Paris, La Dispute.

GARCIA M.-C., 2011, *Artistes de cirque contemporain*, Paris, La Dispute.

GARCIA M.-C., 2015, « Approche critique de l'observation de dispositions genrées. Exemple de la "prise de risque corporelle" chez les voltigeuses dans l'univers du cirque contemporain », *SociologieS* [en ligne], « La recherche en actes, Ethnographie du genre ».

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo*cecile.ottogalli@univ-lyon1.fr*

Maîtresse de conférences, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), université-Lyon 1, laboratoire L-VIS.

Thèmes de recherche : mécanismes de construction et déconstruction de l'ordre du genre dans le système sportif et en EPS, dans une perspective socio-historique.

A notamment publié

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C., 2018, « Les organisations sportives à l'égard des femmes : une école de vulnérabilité ? », in CHAVRIER D. [dir.], *Genre et culture*, Metz, Transverse édition, p. 111-128.

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C., BOUTROY E., 2020, « Manless rope team : A socio-technical history of a social innovation », *The International Journal of the History of Sport*, n° 9, vol. 37, p. 791-812.

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C., NICAISE V., BODET G. [coord.], 2021, STAPS, n° 131, « Le football par et pour les femmes ».